



Bulletin trimestriel sur le marché du travail

3^e Trimestre 2025, numéro 03. Octobre 2025.



Sommaire

Créations d'emplois du secteur privé	P.1
Créations d'emplois du secteur public	P.4
Pertes d'emplois	P.6
Evolution des créations et des pertes d'emplois	P.7
Dialogue social	P.9
Indice harmonisé des prix à la	P.10
Consommation	
Nouvelles créations d'entreprises	P.12

Le Bulletin trimestriel d'information sur le marché du travail est une production de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) sur la situation trimestrielle du marché du travail et des indicateurs clés de l'économie. Ce numéro porte sur l'analyse des données du 3^e trimestre 2025.

Synthèse

- ✓ Au 3^e trimestre 2025, le taux d'inflation augmente pour atteindre 4,4 %, un taux supérieur à la norme de convergence communautaire de l'UEMOA qui est de 3%.
- ✓ 6 718 emplois ont été créés par le secteur privé au 3^e trimestre 2025, contre 6 300 au 2^e trimestre de la même année, soit une hausse de 6,6 %.
- ✓ Au même moment, le secteur public a créé 7 115 emplois dont 1 318 emplois portés par les projets/programmes d'insertion ; 4 298 emplois par les projets/programmes d'investissements rattachés aux différents départements ministériels et 1 499 emplois permanents créés à travers les recrutements dans la police et la protection civile.
- ✓ Les pertes d'emplois s'élèvent à 649 au 3^e trimestre 2025, soit une baisse de 48,8 % par rapport au trimestre précédent, où elles étaient de 1 268. On relève aussi 1 198 demandes d'emplois enregistrées ; 251 offres d'emplois et 232 placements effectués.
- ✓ En ce qui concerne le dialogue social, il a été enregistré 414 litiges individuels sur lesquels 287 ont été réglés en conciliation.
- ✓ Par ailleurs, 5 426 nouvelles créations d'entreprises ont eu lieu, soit une hausse de 48 % comparativement au 2^e trimestre 2025.

Créations d'emplois du secteur privé

1

Au 3^e trimestre 2025, le secteur privé a créé 6 718 emplois, marquant ainsi une hausse par rapport au 2^e trimestre de la même année, où 6 300 emplois avaient été générés, soit une augmentation de 6,6 %. Cette amélioration, pourrait s'expliquer par un retour à la sécurité dans certaines localités du pays, permettant notamment un bon déroulement des activités de collecte administrative.

La hausse des emplois privés créés au 3^e trimestre comparativement au 2^e trimestre est

principalement due aux branches constituées des activités extractives, des activités financières et d'assurances et de l'Enseignement. Dans la branche d'activité extractive, c'est la hausse des activités d'exploration et d'exploitation minières dans les régions de Sikasso, Bougouni et Kayes qui a contribué à la création de 787 emplois supplémentaires comparativement au trimestre précédent. Dans les deux autres branches, les écarts de création d'emplois sont respectivement de 192 et de 146.

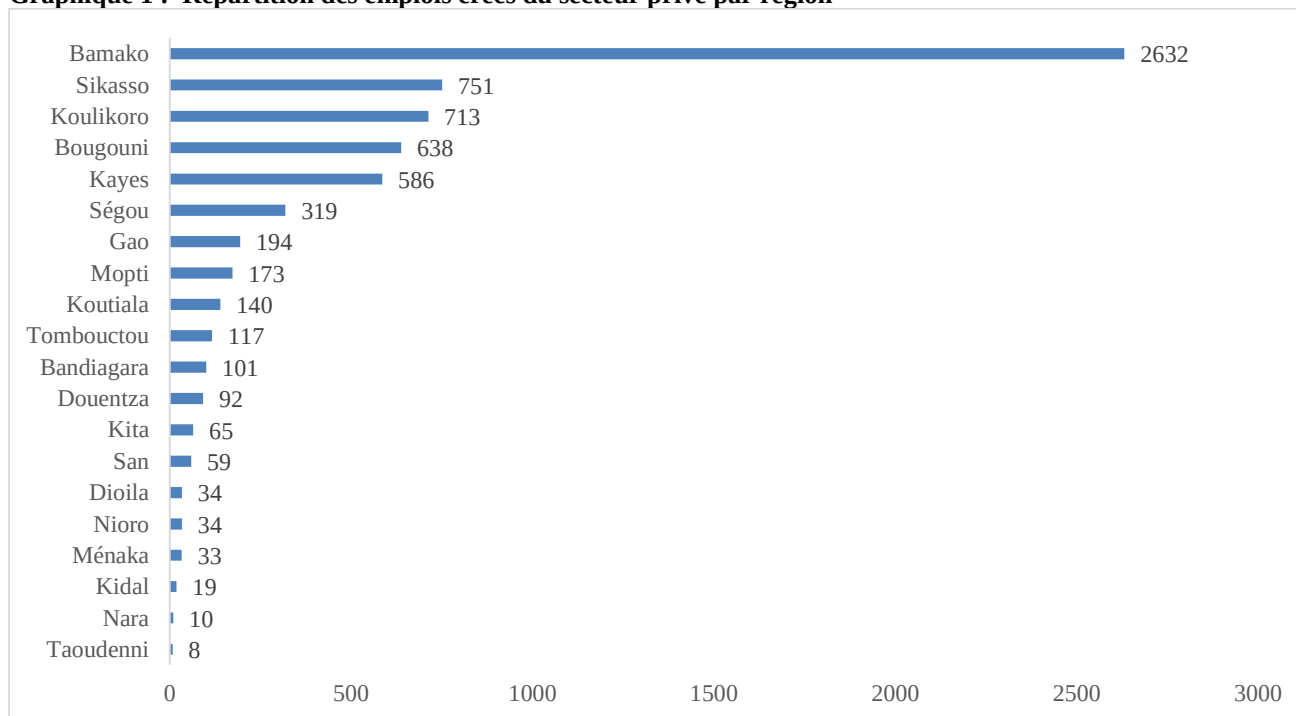
Tableau 1: Répartition des agents recrutés par branche d'activités

Branche d'activité	Effectif	%
Agriculture, Sylviculture, Pêche	56	0,8
Activités Extractives	1 616	24,1
Activités de Fabrication	327	4,9
Production et Distribution D'électricité et de Gaz	22	0,3
Production, Distribution d'Eau, Assainissement, Traitement Déchets et Dépollution	13	0,2
Construction	197	2,9
Commerce	589	8,8
Transports et Entreposage	96	1,4
Hébergement et Restauration	43	0,6
Information et Communication	115	1,7
Activités Financières et d'Assurance	398	5,9
Activités Immobilières	4	0,1
Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques	33	0,5
Activités de Services de Soutien et de Bureau	406	6,0
Activités d'Administration Publique	218	3,2
Enseignement	560	8,3
Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale	893	13,3
Activités Artistiques, Sportives et Récréatives	9	0,1
Autres Activités de Services N.C.A.	369	5,5
Activités Spéciales des Ménages	1	0,0
Activités des Organisations Extraterritoriales	753	11,2
Total	6 718	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 3^e trimestre 2025

L'analyse des données du graphique 1 de la répartition des emplois privés créés au 3^e trimestre indique toujours une forte concentration dans le district de Bamako, qui totalise 2 632 emplois, soit 39,2 % du total. Cette centralisation reflète le poids économique important de la ville. À titre de comparaison, Sikasso, deuxième région en termes de création d'emplois, n'en compte que 751, soit trois fois moins. D'autres localités,

telles que Bougouni et Kayes, enregistrent une progression notable, portée respectivement par le dynamisme du secteur minier et la reprise progressive des activités administratives. Par contre, les localités de Kidal, Nara et Taoudenni, ont généré moins de 1% des emplois au cours de ce trimestre, chacune n'atteignant pas les 20 créations. Ces disparités régionales persistent et soulignent la nécessité de mettre en œuvre des politiques d'emploi ciblées afin de mieux répartir les opportunités.

Graphique 1 : Répartition des emplois créés du secteur privé par région

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 3^e trimestre 2025

Au 3^e trimestre 2025, 80,9 % des emplois créés (soit 5 433) sont occupés par les hommes. Les contrats à durée déterminée (CDD) représentent 56,5 % du total. En outre, les bénéficiaires étaient principalement sans diplôme, soit 23,8 % ; de nationalité malienne, soit 97,8 % ; et dans la tranche d'âge comprise entre 25 et 35 ans, soit 51,6 % de l'ensemble.

Par type de contrat, l'analyse des données du tableau 2 montre que le 3^e trimestre 2025 est

marqué par une hausse symbolique du nombre de CDD de 6,5 % (passant de 3 564 au 2^e trimestre 2025 à 3 796 au 3^e). De même, on observe une augmentation significative du nombre de CDI de 6,7 % (passant de 2 736 au 2^e trimestre 2025 à 2 922 au 3^e trimestre de la même année). Chez les femmes, la proportion ayant un CDI était de 41,7 % contre 43,9 % chez les hommes. Par contre, la proportion de CDD est plus élevée chez les femmes que chez les hommes, soit 58,3 % contre 56,1 %.

Tableau 2 : Répartition des agents recrutés par sexe selon le type de contrat

Type de contrat	Homme		Femme		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
CDI	2 386	43,9	536	41,7	2 922	43,5
CDD	3 047	56,1	749	58,3	3 796	56,5
Total	5 433	80,9	1 285	19,1	6 718	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 3^e trimestre 2025

Entre le 2^e et le 3^e trimestre 2025, le nombre de diplômés recrutés a connu une légère baisse (tableau 3), passant de 5 185 au 2^e trimestre 2025 à 5 118 au 3^e trimestre de la même. Au 3^e trimestre 2025, on note que 23,8 % des bénéficiaires n'étaient détenteurs d'aucun diplôme. En outre, il faut souligner que le nombre de bénéficiaires diplômés de

BTS/DEUG a augmenté de 21,2 % entre les deux trimestres. Il en est de même pour ceux du Master 2, passant de 401 emplois au 2^e trimestre à 440 emplois au 3^e trimestre 2025, soit une hausse de 9,7 %. Les bénéficiaires détenteurs d'autres diplômes sont essentiellement des ressortissants étrangers et contractuels étrangers, soit 149 contrats de travail au total.

Tableau 3: Répartition des emplois créés par sexe selon le type de diplôme

Diplôme	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Aucun diplôme	1 422	26,2	178	13,9	1 600	23,8
DEF	273	5	42	3,3	315	4,7
CAP	829	15,3	138	10,7	967	14,4
BT	573	10,5	166	12,9	739	11
BAC	202	3,7	63	4,9	265	3,9
BTS/DEUG	522	9,6	204	15,9	726	10,8
Licence/Master1	1 055	19,4	366	28,5	1 421	21,2
Master2	339	6,2	101	7,9	440	6,5
Doctorat	83	1,5	13	1	96	1,4
Autre Diplôme	135	2,5	14	1,1	149	2,2
Total	5 433	100	1 285	100	6 718	100

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 3^e trimestre 2025

La quasi-totalité, soit 97,8 % des employés, était de nationalité malienne, pour 2,2 % d'étrangers (tableau 4). Le nombre d'emplois occupés par les ressortissants étrangers a légèrement augmenté entre les deux trimestres,

passant de 122 à 151 emplois. Les ressortissants de la Zone UEMOA occupent 0,6 % des emplois créés ; ceux du reste de l'Afrique, 0,5 %, tandis que l'Europe et l'Asie totalisent 1 % des nouveaux emplois créés.

Tableau 4: Répartition des emplois créés par sexe selon la nationalité.

	Homme		Femme		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
R ressortissants du Mali	5 296	97,5	1 271	98,9	6 567	97,8
R ressortissants du reste de l'Afrique	35	0,6	1	0,1	36	0,5
R ressortissants de la Zone UEMOA	31	0,6	11	0,9	42	0,6
R ressortissants de l'Europe	10	0,2	-	0	10	0,1
R ressortissants de l'Amerique	-	0	1	0,1	1	0
R ressortissants de l'Asie	61	1,1	1	0,1	62	0,9
Océanie	-	0	-	0	-	0
Total	5 433	100	1 285	100	6 718	100

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 3^e trimestre 2025

Un peu plus de la moitié des emplois créés, soit 51,6%, étaient occupés par des jeunes de la tranche d'âge 25-35 ans. Chez les femmes de cette tranche d'âge, cette proportion atteignait 59,7 % contre 49,7 % chez les hommes. Il faut

noter que les nouveaux agents recrutés de 15 à 24 ans ne représentaient que 8,5% des emplois créés, constituant ainsi la plus faible proportion parmi toutes les tranches d'âge.

Tableau 5: Répartition des bénéficiaires par sexe et par groupe d'âge

	Homme		Femme		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
15-24 ans	432	8,0	140	10,9	572	8,5
25-35 ans	2 698	49,7	767	59,7	3 465	51,6
36-44 ans	1 477	27,2	284	22,1	1 761	26,2
45 ans et plus	763	14,0	81	6,3	844	12,6
ND	63	1,2	13	1,0	76	1,1
Total	5 433	80,9	1 285	19,1	6 718	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 3^e trimestre 2025

Créations d'emplois du secteur public¹

Au 3^e trimestre 2025, 7 115 emplois ont été créés par le secteur public, dont 4 298 emplois créés par les projets / programmes d'investissement ; 1 318 auto-emplois ou projets / programmes d'insertion et 1 499 recrutements permanents opérés par l'État.

Les emplois permanents ont été créés à travers le ministère de la sécurité et de la protection civile avec l'incorporation de 999 gardiens de la paix à la police nationale et de 500 Sapeurs-pompiers à la protection civile du contingent de 2024. C'est ainsi un total de 1 400 postes permanents créés, tous des hommes, au 3^e trimestre 2025.

Tableau 6 : Répartition des emplois permanents au 3^e trimestre 2025

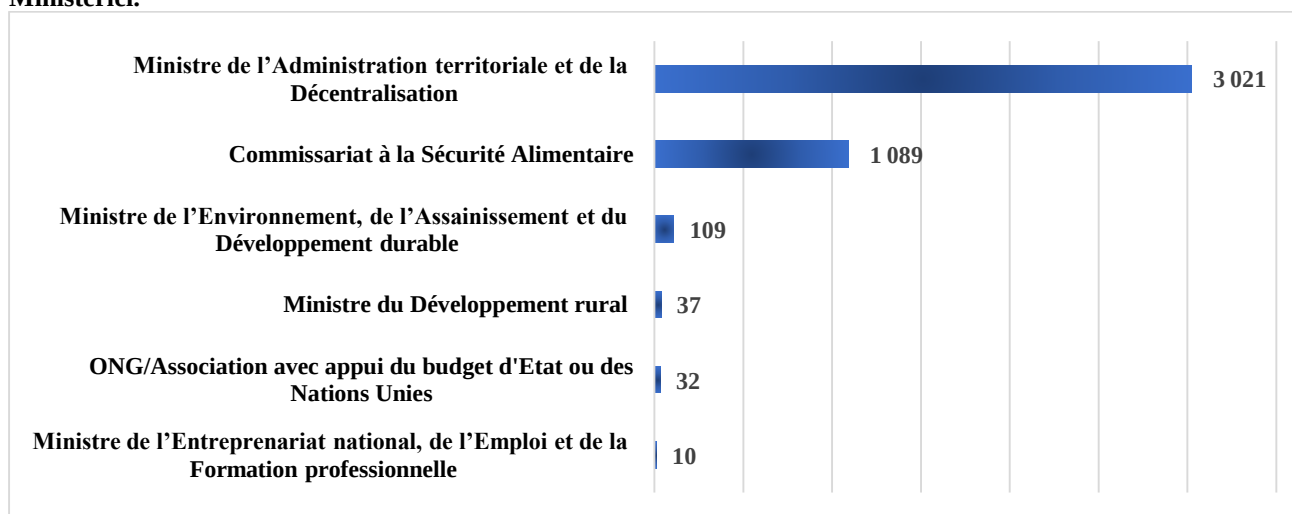
Corps	Effectif
Police nationale	999
Protection civile	500
Total	1 499

Source : Ministère de la sécurité et de la protection civile/Direction des ressources humaines

L'analyse du Graphique 1 indique que sur les 4 298 emplois des projets et programmes d'investissements, 70,3 % (soit 3 021 postes), ont été générés par le Ministère de

l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, et 25,3 % (soit 1 089 postes) de ces emplois ont été créés par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

Graphique 2 : Répartition des emplois générés par les Projets/programmes d'investissement par Département Ministériel.

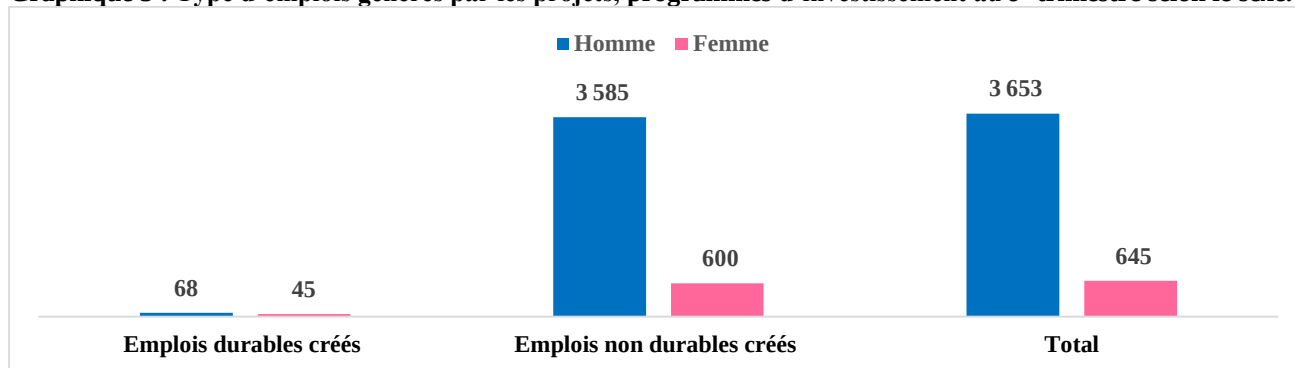


Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 3^e trimestre 2025

L'analyse des emplois créés par les projets et programmes selon le sexe révèle une prédominance masculine : 3 653 emplois ont été occupés par des hommes contre 645 par des femmes. Par ailleurs, il ressort que plus de neuf

emplois sur dix, soit 4 185 emplois créés, n'étaient pas durables. Plus de 85 % de ces emplois non durables (soit 3 585) étaient pourvus par des hommes.

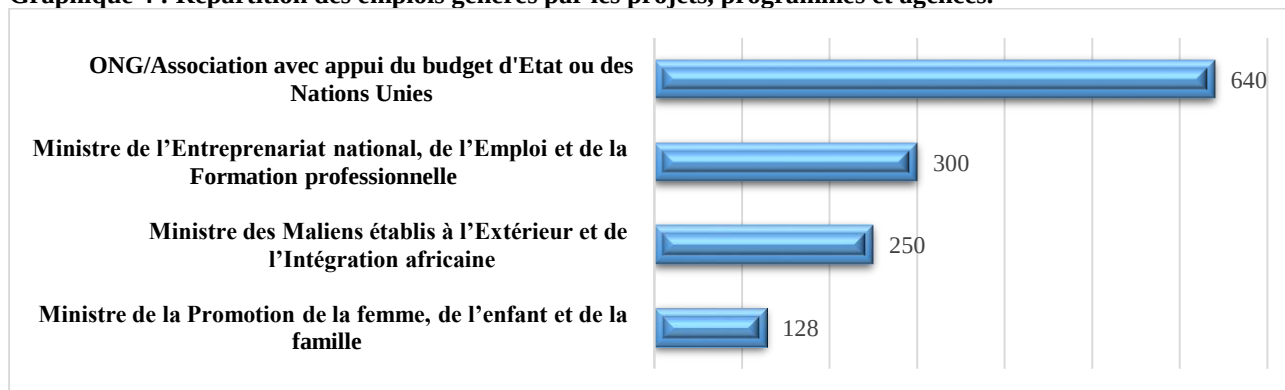
¹ Les emplois du secteur public peuvent être des emplois permanents ; des emplois générés par les projets et programmes d'investissement ou être des auto-emplois de projets et programmes d'insertion grâce à un financement sur le budget national ou celui des partenaires. La durée des emplois générés par les projets et programmes d'investissement est généralement liée à celle des projets

Graphique 3 : Type d'emplois générés par les projets, programmes d'investissement au 3^e trimestre selon le sexe.

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 3^e trimestre 2025

Les projets et programmes d'insertion (auto-emplois) ont généré 1 318 emplois au cours du 3^e trimestre 2025. Les ONG et Association avec l'appui du Budget d'État ou des Nations Unies ont été le plus grand pourvoyeur d'auto-emplois avec 640 postes ; suivies de loin par le Ministère de l'Entrepreneuriat National, de

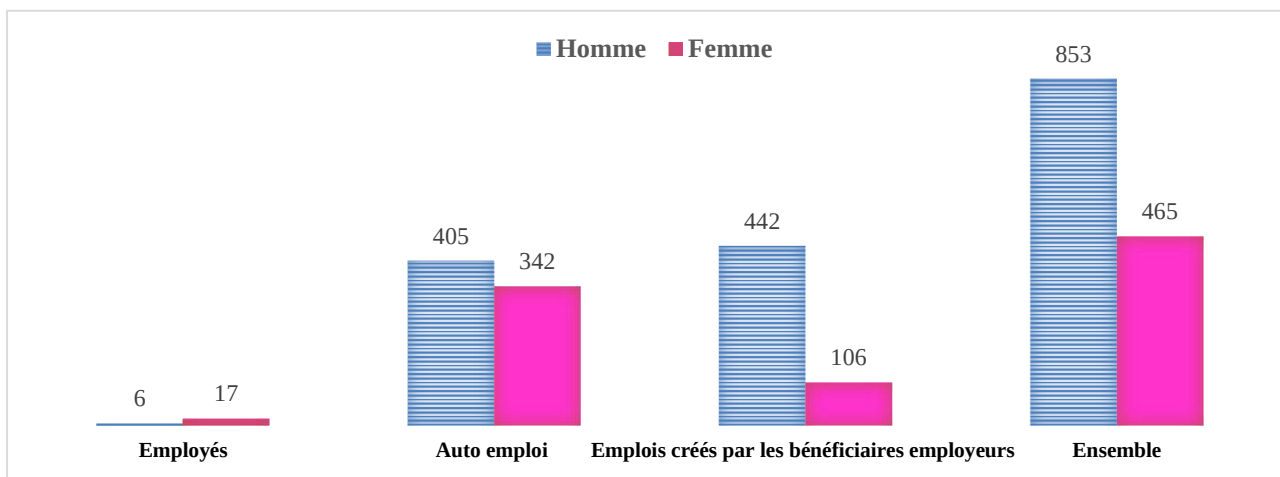
l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le Ministère des Maliens Etablis à l'Extérieur (300 emplois) et de l'Intégration Africaine (250 emplois). On note enfin que le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a favorisé la création de 128 auto-emplois (graphique 4).

Graphique 4 : Répartition des emplois générés par les projets, programmes et agences.

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 3^e trimestre 2025

L'analyse par sexe des données des projets et programmes d'insertion, illustrée par le graphique 5, révèle une plus forte représentativité masculine : 853 pour les hommes contre 465 pour les femmes. Cette tendance générale se maintient dans l'analyse par types d'emplois. Ainsi, dans l'emploi créé

par les employeurs, les hommes employeurs ont créé 442 emplois contre 106 pour les femmes. Concernant les bénéficiaires insérés en auto-emploi, la tendance est de 405 hommes contre 342 femmes. Par contre, chez les bénéficiaires insérés employés, la tendance s'inverse avec 17 femmes contre 6 hommes.

Graphique 5 : Effectif par sexe des emplois générés par les projets, programmes et agences au 3^e trimestre 2025.

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 3^e trimestre 2025

Pertes d'emplois

Entre le 2^e trimestre et le 3^e trimestre 2025, on a constaté une baisse de 49,3 % des demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement. Les avis de licenciement ont concerné 649 travailleurs au 3^e trimestre 2025, contre 1 268 au 2^e trimestre de la même année.

Le motif économique et les abandons ou démissions étaient les principales causes évoquées au 3^e trimestre, avec respectivement 375 et 124 des cas.

Ces cas s'élevaient respectivement à 997 (motif économique) et 80 (abandon / démission) au 2^e trimestre 2025. Les localités ayant fait le plus de demande d'avis ou d'autorisation de licenciement sont Kayes, Bamako et Douentza avec respectivement 258, 221 et 40 cas. Les cas de fautes lourdes ou vol ont été enregistrés à Bamako (27), Koulikoro (3), Tombouctou (3), Bougouni (2), Ségou (1) et Nara (1).

Tableau 7 : Répartition des pertes d'emplois selon le motif de juin à septembre 2024

Régions	Rupture conventionnelle	Fautes professionnelles/ Mauvaise manière de servir/ Manque de confiance/	Abandon/ Démission	Motif économique	Départ à la retraite	Fautes lourdes/ Vol	Inaptitude physique/Décès	Total
Kayes	2	0	25	231	0	0	0	258
Koulikoro	0	5	5	5	1	3	0	19
Sikasso	0	6	2	1	0	0	0	9
Ségou	1	1	1	6	1	1	0	11
Mopti	0	6	0	18	0	0	0	24
Tombouctou	9	0	0	9	0	3	0	21
Gao	1	1	2	1	0	1	0	6
Kidal	0	0	0	9	0	0	0	9
Taoudenni	0	0	0	0	0	0	0	0
Ménaka	0	0	0	0	0	0	0	0
Bougouni	0	6	3	2	0	2	0	13
Koutiala	0	1	0	1	0	0	0	2
San	1	2	3	8	0	0	0	14
Nioro	0	0	0	0	0	0	0	0
Kita	0	0	0	0	0	0	0	0
Dioïla	0	1	0	0	0	0	0	1
Nara	0	0	0	0	0	1	0	1
Douentza	0	2	0	38	0	0	0	40
Bamako	23	42	83	46	0	27	0	221
Total	37	73	124	375	2	38	0	649

Source : Direction Nationale du Travail, Rapports d'activités du 2^{ème} Trimestre 2025 et du 3^{ème} trimestre 2025

Evolution des créations et des pertes d'emplois

Au 3^e trimestre 2025, il a été enregistré 13 833 nouvelles créations d'emplois et 649 pertes d'emplois, soit une création nette d'emplois de 13 184. Ces emplois nets ont été réalisés à 48,6 % par le secteur privé et à 51,4 % par le secteur public.

Comparativement au 2^e trimestre 2025, le 3^e trimestre 2025 est marqué par une baisse

remarquable de 50,6 % du nombre d'emplois nets créés. Cette baisse est attribuable notamment à une diminution du nombre d'emplois publics comparativement au trimestre précédent. Les pertes d'emplois enregistrées au cours de la période ont également connu une baisse, passant de 1 268 à 649 postes perdus entre les deux trimestres.

Tableau 8 : Evolution des créations et des pertes d'emplois enregistrées du 01 janvier 2023 au 30 Septembre 2025

Type d'emplois	2023	2024	2025			Total
			T1	T2	T3	
Emplois créés par le secteur privé	32 247	32 292	8 662	6 300	6 718	21 680
Emplois créés par le secteur public	21 445	32 019	4 246	21 693	7 115	33 054
Emplois permanents	466	714	236	1 380	1 499	3 115
Emplois générés par les projets, programmes d'investissements en infrastructure	5 077	3 386	169	9 770	4 298	14 237
Auto-Emplois générés par les projets, programmes, Agences d'insertion	15 902	27 919	3 841	10 543	1 318	15 702
Total emplois créés	53 692	64 311	12 908	27 993	13 833	54 734
Pertes d'emplois	4 159	3 619	769	1 268	649	2 686
Total création nette d'emplois	49 533	60 692	12 139	26 725	13 184	52 048

Source : Bulletins trimestriels, ONEF 2023-2025*

Offres et demandes d'emploi²

Au 3^e trimestre 2025, il a été enregistré 1 198 demandes d'emplois contre 251 offres d'emplois au total, tandis que 232 placements ont été effectués.

Par localité, c'est le District de Bamako qui arrive en tête avec 32,55 % des demandes d'emplois, suivi des régions de Sikasso, Gao et Ségou avec respectivement 13,77 %, 10,77 %

et 8,68 %. En outre, il ressort des données que les femmes représentent environ un tiers, soit 33,06 %, de l'ensemble des demandes d'emplois. Elles sont minoritaires dans toutes les régions, à l'exception de Tombouctou où elles sont paritaires aux hommes, soit 21 demandes par sexe. Enfin, il faut noter qu'à Taoudenni, toutes les demandes d'emplois enregistrées étaient formulées par des femmes.

Tableau 9 : Répartition des demandes d'emplois enregistrées par région selon le sexe

Régions	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	40	63,49	23	36,51	63	5,26
Koulikoro	46	69,7	20	30,3	66	5,51
Koutiala	18	66,67	9	33,33	27	2,25
Sikasso	122	73,94	43	26,06	165	13,77
Ségou	66	63,46	38	36,54	104	8,68
Mopti	61	76,25	19	23,75	80	6,68
Tombouctou	21	50	21	50	42	3,51
Gao	95	73,64	34	26,36	129	10,77
Kidal	30	81,08	7	18,92	37	3,09
Ménaka	62	68,13	29	31,87	91	7,6
Taoudenni	0	0	4	100	4	0,33
Bamako	241	61,79	149	38,21	390	32,55
Ensemble	802	66,94	396	33,06	1 198	100

Source : DPS/ANPE

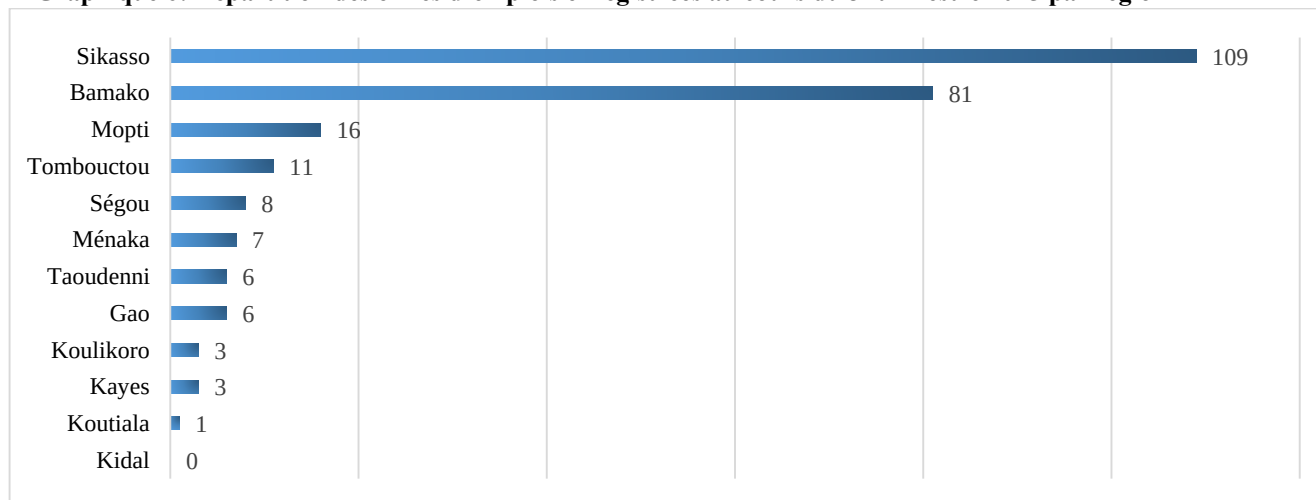
² Les offres et les demandes d'emplois sont collectées principalement par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)/ Des bureaux de placement publics et privés font également des intermédiations en termes de demande, d'offres et de placements.

Entre le 2^e et le 3^e trimestre 2025, les offres d'emplois ont connu une baisse de 14,6 %, passant de 294 à 251 offres d'emplois. Plus de 40 % des offres d'emplois, soit 109, ont été

enregistrées dans la région de Sikasso, tandis qu' à Koutiala, on n'enregistrait qu'une seule offre d'emplois.

8

Graphique 6: Répartition des offres d'emplois enregistrées au cours du 3^e trimestre 2025 par région



Source : DPS/ANPE

Dans l'ensemble, au cours du 3^e trimestre 2025, 76,72 % des placements effectués concernaient les hommes contre 23,28 % les femmes. La région de Sikasso présentait le plus grand pourcentage de placements effectués avec 38,36 %, suivie par Gao, Mopti et le District de Bamako, avec respectivement 19,40 %, 18,10 % et 10,34 %. Dans les régions de Kayes, et Taoudenni, il

n'y a pas eu de placements ; tandis que dans le District de Bamako et la région de Tombouctou, respectivement 24 et 5 personnes ont été placées, toutes des hommes. La région de Koulikoro a enregistré une (1) seule personne chaque sexe (un homme et une femme), de façon paritaire, et la région de Koutiala n'a placé qu'une seule (1) femme.

Tableau 10 : Placements effectués au cours du 3^e trimestre 2025 par région selon le sexe

Regions	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Koulikoro	1	50	1	50	2	0,86
Sikasso	66	74,16	23	25,84	89	38,36
Koutiala	0	0	1	100	1	0,43
Ségou	1	20	4	80	5	2,16
Mopti	37	88,1	5	11,9	42	18,1
Tombouctou	5	100	0	0	5	2,16
Gao	28	62	17	37,78	45	19,4
Kidal	0	0	0	0	0	0
Ménaka	16	84	3	15,79	19	8,19
Taoudenni	0	0	0	0	0	0
Bamako	24	100	0	0	24	10,34
Effectif	178	76,72	54	23,28	232	100

Source : DPS/ANPE

Dialogue social

Globalement, au cours du 3^e trimestre 2025 (tableau 11), il a été enregistré 414 litiges individuels³. Sur ce total, 287 (soit 69,3 %), ont été réglés en conciliation et 76 transmis au tribunal.

Le District de Bamako et la région de Sikasso ont enregistré le plus grand nombre de litiges individuels. Ainsi, 220 litiges individuels ont été enregistrés dans le District de Bamako,

sur lesquels 135 ont été réglés en conciliation et 54 transmis au tribunal du travail. Quant à Sikasso, 60 litiges de la région ont été soumis, 50 réglés en conciliation et 10 transmis au tribunal. Les deux localités représentent près de sept dixièmes (67,6 %) des litiges soumis. Les autres régions se répartissent 32,4 % des litiges soumis.

Tableau 11 : Etat des principaux indicateurs du dialogue social par région

Régions	litiges soumis	litiges réglés en conciliation	litiges transmis au Tribunal	Litiges en instance
Kayes	31	6	7	18
Koulikoro	20	19	1	0
Sikasso	60	50	10	0
Ségou	7	4	2	1
Mopti	45	45	0	0
Tombouctou	6	6	0	0
Gao	1	1	0	0
Kidal	0	0	0	0
Taoudenni	0	0	0	0
Ménaka	0	0	0	0
Bougouni	1	0	1	0
Koutiala	0	0	0	0
San	7	7	0	0
Nioro	2	1	1	0
Kita	4	3	0	1
Dioïla	1	1	0	0
Nara	0	0	0	0
Douentza	9	9	0	0
Bamako	220	135	54	31
Total	414	287	76	51

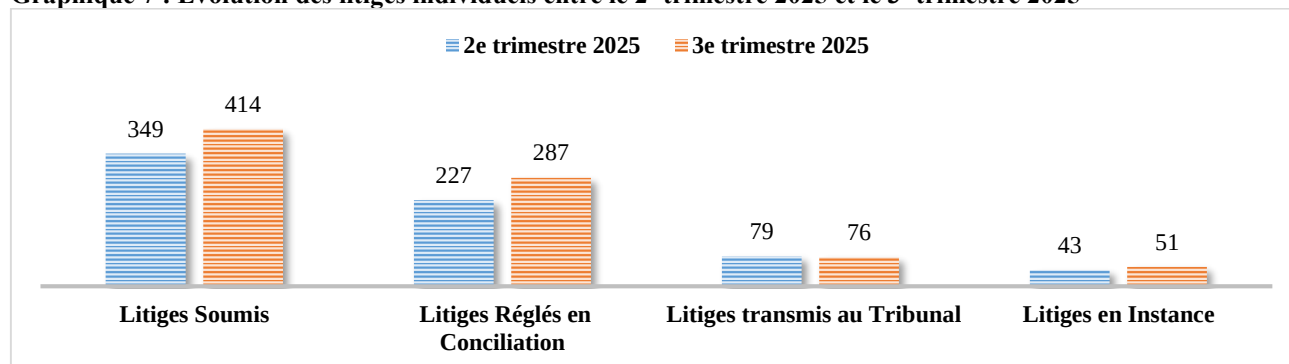
Source : Direction Nationale du Travail, Rapport d'activités du 3^{eme} Trimestre 2025

Le nombre de litiges individuels⁴ soumis a connu une hausse de 18,6 % entre le 2^e et le 3^e trimestre 2025, passant de 349 au 2^e

trimestre à 414 au 3^e trimestre 2025. La hausse est plus accentuée pour les litiges réglés en conciliation, soit 287 au 3^e trimestre contre 227 au 2^e trimestre 2025.

³ Ces litiges individuels sont relatifs principalement à des réclamations concernant les salaires ou accessoires de salaires, d'indemnité compensatrice de préavis, d'heures supplémentaires, de licenciement, de congés payés et de repos hebdomadaire

⁴ Les litiges individuels concernent surtout des réclamations de salaires ou accessoires de salaires, d'indemnité compensatrice du préavis, d'heures supplémentaires, de licenciement, de congés payés et de repos hebdomadaire.

Graphique 7 : Evolution des litiges individuels entre le 2^e trimestre 2025 et le 3^e trimestre 2025

Source : Direction Nationale du Travail, Rapport d'activités du 2^{ème} trimestre 2025 et du 3^{ème} Trimestre 2025

Indice harmonisé des prix à la consommation

Au 3^e trimestre 2025, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) a enregistré une hausse de 0,5 % par rapport au trimestre précédent. Cette évolution reflète une accélération du taux d'inflation sur la période allant d'octobre 2024 à septembre 2025, passant de 2,3 % à 4,4 %. Ce niveau d'inflation dépasse nettement la norme communautaire fixée par l'UEMOA, qui est établie à 3,0 %.

La hausse de l'indice trimestriel est principalement due à l'augmentation des prix dans les fonctions liées aux : assurances et

services financiers ; produits alimentaires et boissons non alcoolisées ; logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles ; boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants avec des hausses allant de 0,7 % à 2,5 %. En glissement annuel, les plus fortes augmentations concernent les fonctions d'informations et de communication (13,4 %) ; le logement, l'eau, l'électricité, le gaz et les autres combustibles (12,8 %), les loisirs, sports et cultures (4,6 %) ; et les services d'enseignement (4,1 %).

Tableau 12 : Variation trimestrielle du taux d'inflation

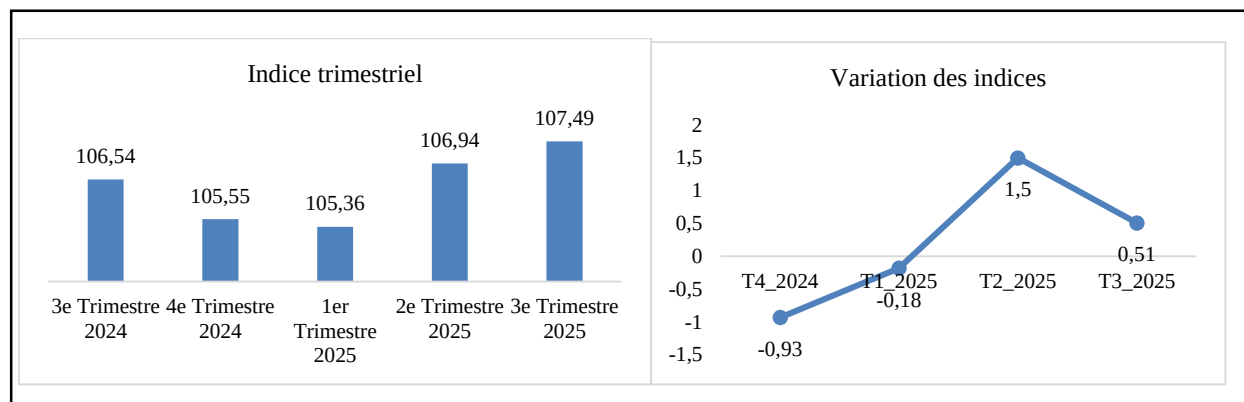
		Pondération	3 ^e trimestre 2024	2 ^e trimestre 2025	3 ^e trimestre 2025	Variation trimestrielle	Variation trimestrielle en glissement annuel
Indice global		10 000	106,5	106,9	107,5	0,5	0,9
1	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4464	109,0	107,8	108,8	0,9	-0,2
2	Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	54	116,4	103,7	106,3	2,5	-8,7
3	Vêtements et chaussures	828	102,2	103,0	102,8	-0,2	0,6
4	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	889	103,3	113,7	116,5	2,4	12,8
5	Ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage	271	100,7	102,7	103,2	0,5	2,5
6	Santé	626	114,6	106,8	104,4	-2,2	-8,9
7	Transport	783	102,2	94,9	94,9	0,0	-7,1
8	Information et communication	814	100,2	113,8	113,7	-0,1	13,4
9	Loisirs et cultures	68	100,8	105,2	105,4	0,2	4,6
10	Services d'enseignement	168	103,7	109,3	107,9	-1,3	4,1
11	Restaurants et services d'hébergement	653	105,7	106,7	107,0	0,3	1,2
12	Assurances et services financiers	9	103,5	99,5	100,2	0,7	-3,2
13	Soins personnels, protection sociale et biens divers	374	103,5	103,1	103,4	0,4	-0,1

Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2023), INSTAT

L'indice a connu une régression à la fin de l'année 2024, et cela a continué jusqu'au début de l'année 2025 : une baisse de 0,93%

au 4^{ème} trimestre 2024 et de 0,18% au 1^e trimestre 2025. En outre, à partir du 2^{ème} trimestre, l'indice a connu une hausse.

Graphique 8 : Indice trimestriel

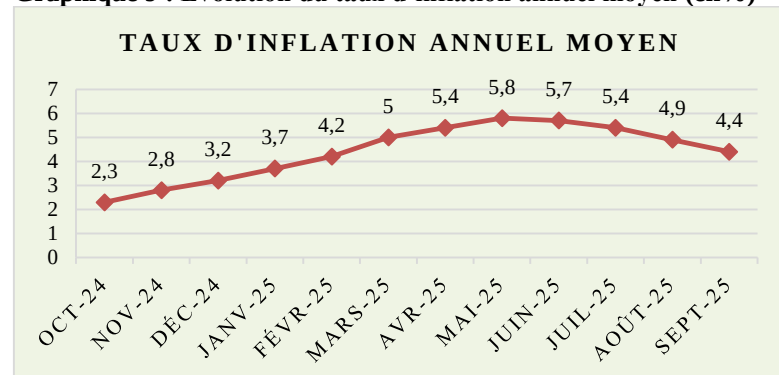


Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2023), INSTAT

Le niveau de l'indicateur de convergence (l'inflation annuelle moyenne) au Mali est en hausse depuis octobre 2024, à 2,3%. Ce rythme a continué jusqu'au mois de mai 2025, atteignant un taux de 5,8%. Néanmoins, à partir de juin, le niveau du taux

d'inflation a commencé à baisser et il se situe actuellement à 4,4 % au mois de septembre. Ce niveau reste nettement supérieur à la norme communautaire (3 %) de l'UEMOA. Ainsi, au Mali, l'inflation est légèrement rampante.

Graphique 9 : Évolution du taux d'inflation annuel moyen (en%)



Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2023), INSTAT

Nouvelles créations d'entreprises

Au 3^e trimestre 2025, le nombre d'entreprises créées a connu une hausse comparativement au 2^e trimestre 2025, passant de 3 666 à 5 426, soit une augmentation de 48 %.

Au cours de ce trimestre deux tiers des branches d'activités ont également connu une hausse de création d'entreprises. Ces résultats peuvent être expliqués par une situation économique stable due à l'amélioration de la situation sécuritaire, ce qui impacte les

investissements. Les branches d'activités telles que le commerce et les prestations de services continuent à attirer plus d'investisseurs, avec des chiffres de création d'entreprises cette fois-ci supérieurs à ceux du deuxième trimestre 2025. Ces secteurs ont enregistré à eux seuls 952 entreprises de plus entre le 2^e trimestre 2025 et le 3^e trimestre 2025.

12

Tableau 13 : Répartition des nouvelles entreprises créées selon la branche d'activités au 2^e et 3^e trimestre 2025

Branche d'activités	2 ^e trimestre 2025	3 ^e trimestre 2025
Activités connexes à l'intermédiation financière	2	2
Activités de loisirs, culturelles et sportives	1	1
Activités de transports connexes et auxiliaires ; agences de voyage	28	42
Activités extractives, minière	12	14
Activités immobilières	26	35
Assainissement, ramassage d'ordures	5	8
Assistance sociale et santé	25	5
Autres activités commerciales	362	1 132
Commerce, commerce général	1 755	2 329
Communication	1	2
Construction, BTP, Travaux d'ingénierie	93	102
Education, Formation, Recherche	14	22
Enseignement	7	11
Gardiennage, sécurité	4	10
Hôtels et restaurants	24	28
Prestations de services	1 273	1 651
Recherche et Exploitation Minière	27	25
Santé et action sociale	5	6
Transports terrestres ; transports par pipelines	2	1
Total	3 666	5 426

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'API Mali 2025.

Sigles et Abréviations

ANPE	Agence national pour l'emploi
API	Agence pour la promotion des investissements au Mali
BIT	Bureau international du travail
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
DNT	Direction nationale du travail
DRT	Direction régionale du travail
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
IHPC	Indices Harmonisé des prix à la consommation
INSTAT	Institut national de la Statistique
OIT	Organisation internationale du travail
ONEF	Observatoire national de l'emploi et de la formation
PIB	Produit intérieur brut
SIMT	Système d'Information sur le Marché du Travail

Directeur de publication

M. Boubacar DIALLO
(DG, ONEF-Mali)

Directrice de rédaction

Mme. Aoua Saran DEMBELE
(DGA, ONEF-Mali)

Équipe de rédaction

M. Ousmane DIALLO
M. Adama TOGO
Mme. Kadia BAGAYOKO

Lecture

M. Cheikh Fanta Mady TRAORE

Remerciements

- Direction nationale de l'emploi
- Agence national pour l'emploi
- Direction nationale du travail
- Institut national de la statistique
- Directions régionales de l'emploi et la formation
- Agence pour la promotion des investissements
- Cellules de planification et de statistique
- Direction générale des Collectivités territoriales
- Direction des ressources humaines du Ministère de la Sécurité et de la Protection civile
- Direction des ressources humaines du Ministère de la Défense et des Anciens combattants
- Centre national des Concours de la Fonction Publique.

Ce bulletin est produit par l'Observatoire national de l'emploi et de la formation | sis Baco-Djicoroni-ACI à côté du Lycée Soundiata KEITA.

Bamako (Mali) | Tel : +223 20 28 61 09. Email : contact@onef.ml. Site : www.onef.ml.